

Lundi 09 octobre 2023

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quorum atteint avec 19 administrateurs (1 invité).

Présentation du CDE.

Secrétariat F. Leroux

2 points de plus à l'ODJ : atelier théâtre convention C. Chaplin + EPS

Questions diverses : carnet de liaison / RSST et RDGI / commentaire sur l'entretien des locaux

### 1. Approbation du CR du CA du 26 juin 2023

- ⇒ pas de transmission des annexes - mentions
- ⇒ Vote 17 pour & 2 absentions

Question de la vidéoprojection des documents

### 2. Préparation de rentrée :

- ⇒ Résultats aux examens : difficile de les trouver satisfaisants tels quels ; effets de cohorte non représentatifs ; équipes motivées et impliquées ; réflexion en interne sur la manière de faire mieux. Constat basé sur la communication avec les personnels et témoignages. Volonté forte des équipes.  
M. Kemoun : même s'il faut déconstruire les idées reçues sur VenV, il y a une réalité économique et sociale ; même si l'objectif est partagé, la question sur la valeur ajoutée doit être posée : quels sont les établissements similaires ? Il faut bien tenir compte des biais de calcul et de lecture, prudence donc.

Mme GORY entre à 18h25 – Mme THIBAUT quitte le CA à 18h25

- ⇒ Orientation post-bac : élèves sans propositions qui sont peut-être aussi les redoublants. 3 élèves en CPGE scientifique : nombre qui doit augmenter afin d'atteindre le même pourcentage que les autres établissements.  
Mme Gory : les CPGE scientifiques ont été proposées mais les élèves ont préféré aller en médecine.  
Mme Frindi : rêve des enfants vaudais que d'intégrer les études de médecine.
- ⇒ DHG : document présenté (changement de forme mais pas de fond) pour mettre en évidence ce qui relève du fonctionnement ordinaire et ce qui relève des choix de l'établissement (allègement / offres de formation)  
1224 + 17 IMP alors que besoin plancher de 900h = 1/3 d'abondement  
300h = 130 qui relèvent de la mise en œuvre de groupes à effectifs réduits – le financement des heures d'AP-PP est un choix d'établissement.  
Mme Scotto : enseignement rare pour lequel le rectorat donne 12 ou 14h (mais consommation de 20h).  
M. Kemoun : classes à 37 élèves donc DHG insuffisante notamment pour 2 classes de terminales technologiques ; quelques heures pour des dédoublements qui améliorent la situation pour quelques cours mais pas durablement.

Mme parent d'élève : pourquoi on ne s'arrête pas à 35 ? Parce que c'est le droit des élèves de repréparer l'examen dans son établissement d'origine.

M. Kemoun : sans fétichiser le nombre de 37 on franchit un seuil en zone d'éducation prioritaire mais il faudrait encore baisser ces effectifs dans un milieu défavorisé. Une division supplémentaire aurait pu être ouverte. DAASEN : groupe de réflexion pour éviter que cela ne se reproduise.

⇒ Aspect genré d'un certain nombre de filières. Il faut travailler collectivement à déconstruire les préjugés, objectif d'équité qui a tout son sens.

M. Kemoun : objectif que nous partageons même s'il existe un ordre du genre mais la réforme du lycée a accru ces disparités, le choix est orienté par la socialisation. Parité qui disparaît au profit de représentations sociales très fortes, pesanteur sociale. Travail sur un choix éclairé. Forme d'autocensure.

Appropriation des possibilités qui peut conduire à une inversion de cette tendance.

⇒ RH : effectif complet sur l'équipe enseignante à compter du jeudi 12 octobre 2023.

M. Kemoun : 35 élèves, cela peut faire peur ou faire fuir ; question des conditions de travail.

Mme Genetine : rentrée compliquée en salle des professeurs, classes chargées ; pas étonnés du manque de professeurs ; accompagnement insuffisant.

Mme Aissaoui : difficulté de concentration pour les élèves dans les classes chargées.

### **3. Voyage en Angleterre (M. Dorgère )**

⇒ 3 devis : choix de la compagnie CLC – paiement en 3 fois – assurance annulation – 400€ à la charge des familles – 49 places.

⇒ Explications du coût par M. El Djendoubi (possibilité 4 paiements).

⇒ Evocation de la présence d'un élève porteur de handicap.

⇒ Vote sur le principe du voyage : 19 votes pour

⇒ Vote sur le choix de l'opérateur : 19 votes pour

### **4. Convention de partenariat avec le centre Charlie Chaplin**

⇒ Elèves placeurs pour les soirées (option théâtre)

⇒ Vote 18 pour & 1 abstention

### **5. Projets EPS (Mme Scotto)**

⇒ EPS = Activités : 5 champs d'apprentissage – cadrage national

⇒ AS = projet pour les mercredis après-midi licence à 20€ l'année compétition comprises (ou 10€ sans compétition) – sorties financées par l'École ouverte – chaque équipe qui se qualifie doit avoir un arbitre et un jeune coach (très valorisant qui donne accès à un diplôme jeune coach ou jeune arbitre) – transmission des valeurs via le sport : vivre ensemble, coopération...

Mme Héraut Durix : question sur la tarification qui a changé.

Mme Scotto : modification possible des choix de tarif.

## 6. Questions diverses

- ⇒ Mme Frindi : Carnets de liaison = RI / justifications d'absence...  
Problème de livraison = difficulté pour les équipes ; outil numérique sur cette année scolaire ; RI accessible dans le casier numérique (à l'inscription on accepte le RI) ; pour les modalités vie scolaire, un protocole va être mis en ligne.  
Mme Frindi : question de la fracture numérique.  
Travail des PP et de la vie scolaire sur le suivi de l'absentéisme.  
M. El Djendoubi : le carnet ne résout pas l'absentéisme, on trouve d'autres moyens.  
Mme Frindi : impression d'un fichier de liaison allégé.  
Risque de détérioration rapide d'un document de ce type.  
M. Horn-Hatrisse : mettre en place des ateliers pour former les parents afin de réduire la fracture numérique et améliorer l'implication des parents.  
Mme Bertannier : idée déjà évoquée.  
Mme Gory : espace avec des horaires pour accueillir les parents qui voudraient consulter PN.  
Pour le moment on serait sur un calendrier moins régulier.  
M. Kemoun : qui les accueille ?  
M. Korakas : services sociaux et acteurs locaux associatifs.
- ⇒ M. Horn-Hatrisse : registres RSST et RDGI = accès pour les personnels PATOSS  
Registre auquel tout le monde doit avoir accès. Registre numérique ET registre papier à la loge.
- ⇒ Mme Quionquion : détérioration des locaux, notamment les toilettes ; 52 interventions dans l'ensemble des toilettes du lycée depuis la rentrée ; lumières cassées dans les escaliers tourelles = agent d'accueil en arrêt donc travail redistribué mais fenêtres ouvertes, lumières allumées, porte du fond pas verrouillée ; que les élèves comprennent qu'il faut utiliser les poubelles, entretenir son environnement et ne pas penser que quelqu'un va le faire à leur place ; beaucoup de graffitis.  
Opportunité que les agents s'expriment devant les élèves et fasse part des difficultés rencontrées.  
M. Kemoun : accueil en seconde SES pour intervenir auprès des élèves.  
Mme Scotto : peut-être en vie de classe.  
M. Horn-Hatrisse : question des TIG pour les élèves ayant commis ce genre de dégradation.  
Il faut l'accord des familles et des agents.  
Fermeture ou limitation des accès aux toilettes qui ne sont plus utilisables.  
Au RDC = ouverture par la vie scolaire  
Dans les étages = ouverture par clé et par les enseignants.  
Surveillance opérationnelle, les AED tournent. On peut agir sur les sorties de classe (pas d'autorisation sur les sorties pendant les heures de cours).

Lundi 09 octobre 2023

Mme Gory : message porté par l'EMC éventuellement.

Principe de co-éducation : message qui doit aussi être porté par les parents.